



**LE THOR
À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2023**

CHANGEMENT DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES UNE FOIS PAR SEMAINE

▶ *Secteur nord*
Collecte le mardi

▶ *Secteur sud*
Collecte le mercredi

Pensez à sortir votre bac la veille au soir à partir de 19h.

Votre bac doit être présenté couvercle fermé.

Aucun sac ne doit être déposé au sol ni sur le couvercle.



OÙ DÉPOSER MES AUTRES DÉCHETS ?

Situez le point d'apport volontaire
le plus proche de chez vous en utilisant
la carte interactive !

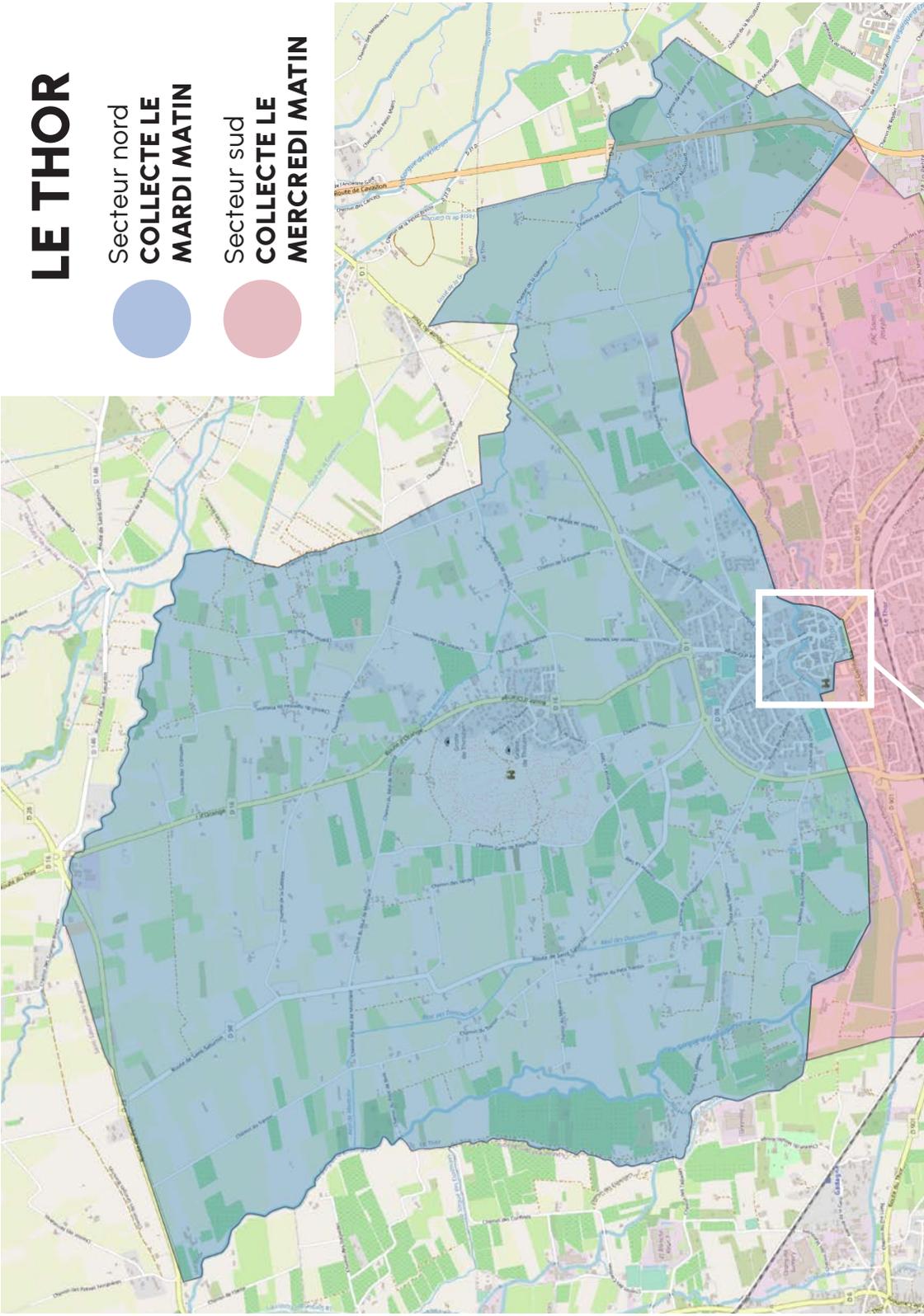
Disponible sur www.paysdessorgues.fr

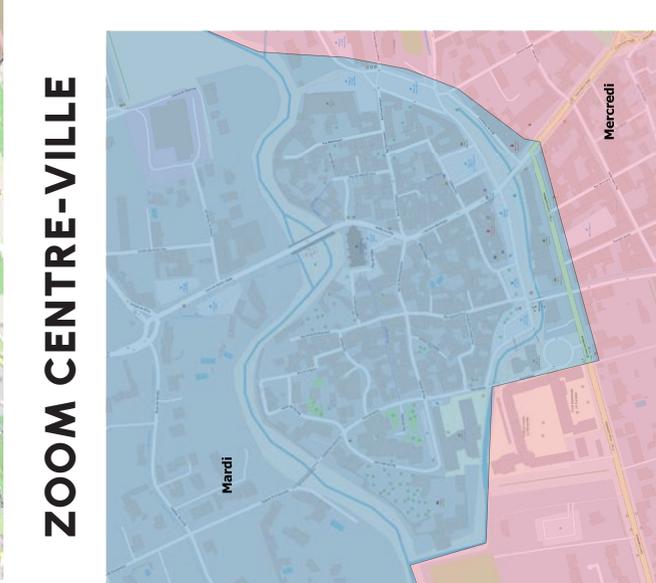
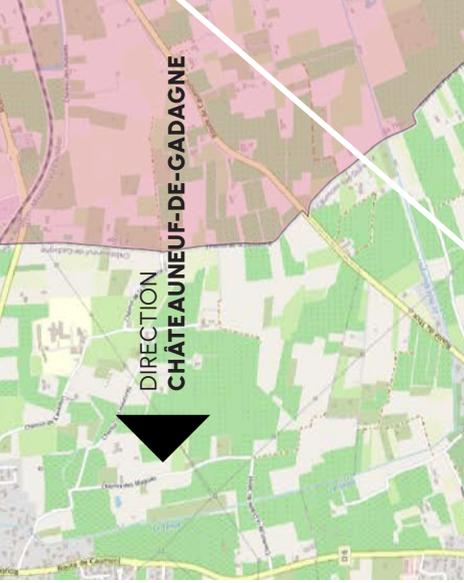
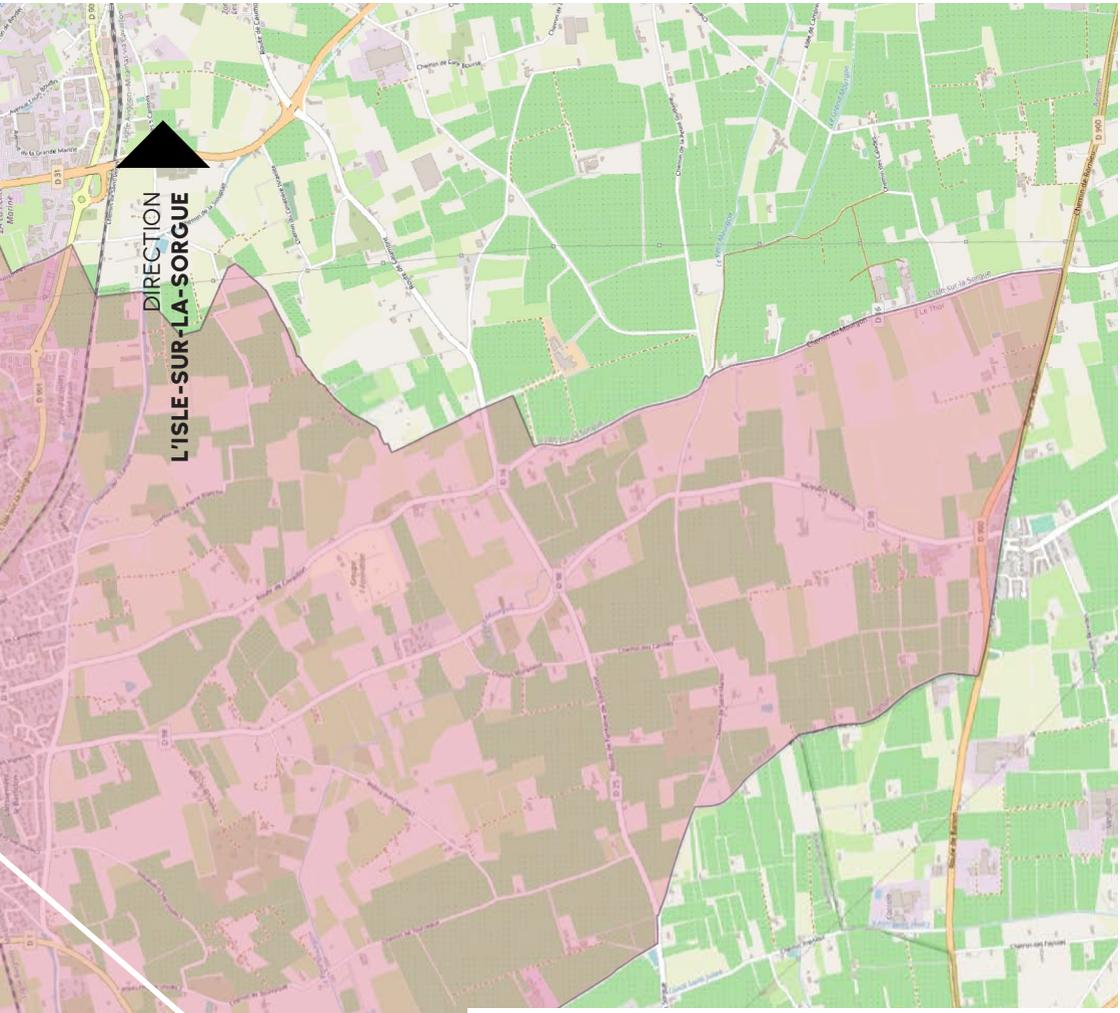
LE THOR

Secteur nord
**COLLECTE LE
MARDI MATIN**



Secteur sud
**COLLECTE LE
MERCREDI MATIN**





POURQUOI MODIFIER LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

1

Baisse des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées grâce au tri de tous les emballages et du papier.

2

Maitrise des coûts et optimisation du taux de remplissage des bennes de collecte.

3

Limitation de notre impact environnemental avec une diminution du nombre de camions de collecte sur les routes.

COMMENT RÉDUIRE VOS ORDURES MÉNAGÈRES ?



Trier tous ses emballages.

C'est simple, dans les colonnes jaunes, déposez tous les emballages en plastique, en carton et en métal : bouteilles, pots, sachets, tubes, barquettes...



Composter ses biodéchets

Le compostage permet de réduire la quantité d'ordures ménagères d'environ 60 kg par an et par habitant. La poubelle est allégée et dégage moins de mauvaises odeurs.



Trier son verre

Dans les colonnes vertes, déposez les bouteilles et bocaux sans couvercle, ni bouchon.

La vaisselle cassée, les miroirs sont à déposer avec les ordures ménagères ou en déchèterie.



Penser à des solutions alternatives

Acheter en vrac et boire l'eau du robinet pour réduire les emballages. Réparer vos objets et apporter en déchèterie tous les déchets qui pourront être valorisés.



OÙ SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Contactez l'association Opus pour vous inscrire à la prochaine distribution de composteurs.

☎ 04 90 85 51 15

✉ contact@opus.cpie84.org

PLUS D'INFORMATIONS

🌐 Site internet www.paysdessorgues.fr

📘 Page Facebook [paysdessorgues](https://www.facebook.com/paysdessorgues)

OBJECTIF

Passer de 787 kg de déchets produits par an et par habitants à 669 kg en 2030.

